République française SAINT-CERNIN CANTAL

Objet: DETR 2026/VOIRIE 2026 - DE_047_2025

Séance du jeudi 20 novembre 2025

Membres en exercice: 14

Date de la convocation:13 novembre 2025

vingt novembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est

réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance

STEPHANIE GAILLARD

Présents: 10 Votants: 11

Pour: 11 Contre: 0

Abstention: 0

Présents: STEPHANIE SALIES représentée par Matthieu PIJOULAT

ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, PIERRE DUPONT,

JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, LUC

AVELLANEDA, Matthieu PIJOULAT

Représentés: STEPHANIE SALIES représentée par Matthieu

PIJOULAT

Absents: SYLVIE LACOMBE, CHRISTELLE CHAUVET, JEAN

CHRISTOPHE GUY

Excusés:

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée un projet de VOIRIE 2026.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 322 321.22€ HT, soit :

- Travaux : 302 578 € HT

- Maîtrise d'œuvre : 19 743.22 € HT

Le plan de financement proposé est le suivant :

- DETR, demande de 40% sur la totalité du projet: 128 928 € HT
- Auto financement: 193 393.22 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet d'aménagement de la Voirie 2026,
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès des services de l'état une subvention au titre de la DETR 2026.
- Accepte que Monsieur le Maire signe tout documents nécessaires à la réalisation du projet,
- Le financement nécessaire sera inscrit au BP 2026 en section d'investissement.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de AURILLAC le 24141/2025

Le Maire, A.DUJOLS

Date de transmission de l'acte: 21/11/2025 Date de reception de l'AR: 21/11/2025

> 015-211501754-DE_047_2025-DE A G E D I

et publication ou notification du 211412025

Le Maire, A.DUJOLS





Le secrétaire de séance, S.GAILLARD

> Date de transmission de l'acte: 21/11/2025 Date de reception de l'AR: 21/11/2025

015-211501754-DE_047_2025-DE AGEDI